

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00030
N° SS : 186039935153192

Iban / Rib : FR76 3000 3037 8200 0500 6938 592
Emploi : Développeur Full Stack
Statut professionnel : Cadre
Position : 2.2
Coefficient : 130

Monsieur AMDOUNI Karim
7 Rue Vital Foucher
92370 CHAVILLE

Entrée : 01/02/2023 Sortie : 01/06/2023
Ancienneté : 4 mois

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Eléments de paie				Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base				151.67	20.3402		3 085.00			
Heures supplémentaires 25 %				32.00	25.4253		813.61			
Heures supplémentaires 50%				6.00	30.5103		183.06			
Sous total Salaire de base				189.67			4 081.67			
Absence pour entrée/sortie				- 144.67	20.3402	2 942.62				
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %				- 30.52	25.4253	775.98				
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 50%				- 5.72	30.5103	174.52				
--- Fin de contrat ---										
Indemnité compensatrice de congés payés							18.86			
Salaire brut							207.41			
Santé										
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès								207.41	7.0000	14.52
Complémentaire - Incap. Inval. Décès								122.20	1.5000	1.83
Complémentaire - Incap. Inval. Décès								85.21	1.1300	0.97
Complémentaire - Santé				3 666.00	1.0400	38.13		3 666.00	1.0400	38.13
Accidents du travail & mal. professionnelles								207.41	0.7500	1.56
Retraite										
Sécurité Sociale plafonnée				122.20	6.9000	8.43		122.20	8.5500	10.45
Sécurité Sociale déplafonnée				207.41	0.4000	0.83		207.41	1.9000	3.94
Complémentaire Tranche 1				122.20	4.1500	5.07		122.20	6.2200	7.61
Complémentaire Tranche 2				85.21	9.8600	8.40		85.21	14.7800	12.59
Famille								207.41	3.4500	7.16
Assurance chômage										
Chômage								207.41	4.2000	8.71
APEC				207.41	0.0240	0.05		207.41	0.0360	0.07
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.										
Contribution ADESATT								207.41	0.0200	0.04
Autres contributions dues par l'employeur										
Autres contributions dues par l'employeur								207.41	1.5960	3.30
Autres contributions dues par l'employeur								122.20	0.1000	0.12
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu				286.19	6.8000	19.46				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu				286.19	2.9000	8.30				
Exonérations de cotisations employeur										- 2.64
Exonération sociale sur HC/HS				46.04	- 10.9600	- 5.05				
Total des cotisations et contributions						83.62				108.36
Intéressement versé							41.48			
Réintégration fiscale				38.13						
Exonération sur HC/HS/RTT : montant net fiscal				42.96						
Exonération sur HC/HS/RTT : cumul net fiscal annuel				2 576.43						
Net à payer avant impôt sur le revenu							165.27			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie				1.67						
	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements	
Mensuel										
Annuel										
Acquis										
Pris										
Solde										

Monsieur AMDOUNI Karim
7 Rue Vital Foucher
92370 CHAVILLE

[illegible]

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussigné, Monsieur AMDOUNI Karim (Matricule: 00030),

demeurant 7 Rue Vital Foucher
92370 CHAVILLE

reconnais avoir reçu ce jour, par Virement,
de HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees chez OCP Business Center 4 75008 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****151.94 Euros soit, en toutes lettres
*****Cent cinquante et un euros et quatre-vingt quatorze centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Juin 2023.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	3 085.00
Heures supplémentaires 25 %	813.61
Heures supplémentaires 50%	183.06
Absence pour entrée/sortie	- 2 942.62
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %	- 775.98
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 50%	- 174.52
Indemnité compensatrice de congés payés	18.86
Intéressement versé	41.48
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	- 13.33

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informé de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 01/06/2023

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), ELLOUZE Mohamed,
Agissant en qualité de Président
Certifie avoir employé Monsieur AMDOUNI Karim (Matricule: 00030)
Demeurant à 7 Rue Vital Foucher
92370 CHAVILLE

En qualité de :

Du 01/02/2023 au 01/06/2023 :
Développeur Full Stack, Position 2.2, Coefficient 130
Soit une durée d'emploi du 01/02/2023 au 01/06/2023

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 5 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 12 mois.

Fait à PARIS le 01/06/2023

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :
ELLOUZE Mohamed
Président